



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

Investește în oameni !

FONDUL SOCIAL EUROPEAN

Programul Operațional Sectorial pentru Dezvoltarea Resurselor Umane 2007 – 2013

Axa prioritară nr.1 „Educația și formarea profesională în sprijinul creșterii economice și dezvoltării societății bazate pe cunoaștere”

Domeniul major de intervenție 1.5 “Programe doctorale și post-doctorale în sprijinul cercetării”

Titlul proiectului: **“Valorificarea identităților culturale în procesele globale”**

Beneficiar: **Academia Română**

Numărul de identificare al contractului: **POSDRU/89/1.5/S/59758**

Conferința interactivă cu participare internațională

CULTURĂ ȘI ECONOMIE

București, 25 ianuarie 2013, Aula Academiei Române, Calea Victoriei nr. 125

Discursul Domnului Claude Frisoni

La culture, facteur de développement durable

Diapo 1.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs, Excellences, Chers Amis,

Me retrouver parmi vous aujourd’hui m’inspire deux sentiments également bouleversants :

- l’honneur d’intervenir à cette prestigieuse tribune
- le bonheur de revoir des amis avec lesquels j’ai partagé des moments historiques, chargés d’une émotion inoubliable et empreints d’une amitié rare.

Diapo 2.

Les dates des 24 et 25 avril 2005 restent parmi les plus marquantes de l’histoire du Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster. Notre institution n’était ouverte que depuis quelques mois et déjà, elle devenait le cadre d’événements aussi importants du point de vue symbolique que du point de vue historique. Ce 25 avril 2005, sous présidence luxembourgeoise., la Roumanie et la Bulgarie allaient signer le traité d’adhésion à l’UE et, après une longue séparation forcée, rejoindre la maison Europe. Mais grâce à l’opiniâtreté d’un diplomate hors pair, Thudorel Postolache, cet acte officiel fut précédé d’une manifestation artistique exceptionnelle,

Diapo 3.

un grand concert open air gratuit de la grande Angela Gheorghiu, accompagnée par l’Orchestre George Enescu.

Diapo 4



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

Des milliers de personnes, oubliant la fraîcheur d'un printemps un peu paresseux, s'enflammèrent à l'unisson sur le parvis de l'abbaye.

Diapo 5

Quelques centaines de citoyens roumains vibrèrent plus encore que le reste du public, quand la diva entonna

Diapo 6

l'hymne national roumain. Le lendemain, en présence du Grand-Duc Henri et de la Grande-Duchesse Maria Térésa du Luxembourg, du Président de la commission Européenne et des représentants des 27 états,

Diapo 7

le Traité d'Adhésion fut signé dans l'Agora de l'Abbaye.

Au-delà des aspects protocolaires, officiel, historique de cet événement, je garde le souvenir d'amis roumains émus aux larmes, conscients d'avoir contribué à la réalisation d'un rêve, celui de retrouver une famille, d'aller dans le sens de l'histoire. Mais un autre aspect expliquait notre joie, les liens particuliers qui unissent le Luxembourg et la Roumanie. Ces liens qui tiennent bien sûr à une histoire ancienne, dont les traces sont encore tangibles à Sibiu par exemple, à une histoire plus récente si l'on songe au soutien affectueux des Luxembourgeois aux combats des Roumains, ces liens qui ressortissent à un engagement commun au service de la francophonie, ces liens qui rapprochent deux cultures significatives de la diversité européenne. ET cette proximité allait à nouveau être illustrée par la collaboration luxembourgo-roumaine à l'occasion des capitales européennes de la culture 2007. Luxembourg et Sibiu, oeuvrant ensemble et en même temps à donner à cette manifestation emblématique, une dimension et un contenu dignes de leurs ambitions. Pour moi, au cours de cette année qui doit tant à l'engagement et à la détermination d'Erna Hennicot-Schoepges, un événement garde une importance particulière :

Diapo 8

Le spectacle « Les métamorphoses » d'après Ovide.

Parce qu'il associait des partenaires luxembourgeois, roumains et français,

Diapo 9

Parce qu'il se déroulait sur ce même parvis de l'Abbaye qu'Angela Gheorghiu avait enchanté deux ans plus tôt,

Diapo 10

Parce qu'il était dirigé par un metteur en scène au talent exceptionnel, Silviu Purcारेte, le spectacle Les Métamorphoses, reste un des highlights des productions de l'Abbaye de Neumünster.

Alors, pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore, pour ce que nous avons fait et ce que nous devons construire, je tiens à vous remercier de votre invitation et de votre chaleureux accueil.



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

Le thème de mon intervention d'aujourd'hui est en directe adéquation avec l'action culturelle que j'ai essayé de développer au Grand-Duché. Depuis ma nomination en tant que coordinateur de Luxembourg 1995, ville européenne de toutes les cultures, événement dont j'espérais qu'ils convaincraient les autorités et le public que la culture pouvait contribuer à modifier positivement et durablement la réalité du pays, jusqu'à la direction générale du Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster, dont nous nous efforçons de faire un outil performant au service du dialogue des cultures certes, et pas seulement d'origines linguistiques, ethniques ou géographiques différentes mais aussi sociales, tout autant qu'un instrument performant au service de la rencontre des mondes artistique et économique.

D) La culture, comme outil d'une citoyenneté active :

Permettez-moi donc d'aborder ce sujet avec le regard d'un manager culturel

Diapo 11

convaincu du réel potentiel économique de la culture, en termes de gisement d'emplois et de production de richesse, mais soucieux de ne pas galvauder les valeurs, la nature propre, les missions premières, les vraies vertus de la culture. Autrement dit, miser sur la culture comme outil d'une économie basée sur la société du savoir, sans l'instrumentaliser à des fins qui ne sont pas les siennes.

Diapo 12

Avant même de s'interroger sur les capacités de création de richesse ou d'emploi de la culture, il convient de rappeler combien la culture est, par nature, au même titre que l'éducation, un investissement rentable à long terme. J'emploie ici le mot rentable avec un évident dessein provocateur. Car il ne s'agit pas d'une rentabilité quantifiable selon les modèles de mesure connus, il ne s'agit pas d'un retour sur investissement à court ou moyen terme, il ne s'agit pas d'une spéculation sur un enrichissement matériel rapide... Il s'agit de la contribution de la culture à l'édification de sociétés démocratiques majeures, au sein desquelles des citoyens libres et actifs contribuent à la stabilité, au caractère apaisé, à la qualité du vivre ensemble, bref il s'agit d'apprécier la culture comme un facteur de cohésion sociale et de citoyenneté active. Et s'il est difficile de chiffrer, à l'aide d'instruments statistiques traditionnels, l'apport de la culture en cette matière, il ne fait pas de doute qu'il constitue un socle fondamental de notre développement. Parlant d'éducation, Victor Hugo affirmait : « Ouvrez la porte d'une école, vous fermerez une prison ». Ouvrez une bibliothèque, un centre socio-culturel, un conservatoire, un théâtre... vous contribuerez à prévenir les conflits, à lutter contre les incivilités, à promouvoir le vivre ensemble !

Diapo 13 :

Pour donner le maximum de chances à la culture de remplir ces objectifs, il est essentiel de concevoir des politiques culturelles ambitieuses. La politique culturelle doit être une politique de société qui « intervient », de manière transversale, dans l'éducation, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'économie, le social, les relations internationales, etc... ; parce qu'elle se fonde sur des modes de vie, des droits fondamentaux de l'être humain, des systèmes de valeurs, des traditions et des croyances, mais aussi sur un ensemble de processus dynamiques qui en font un « système » dialectique ouvert, orienté vers le futur, il convient de placer la culture au cœur de la société.

Ce qui signifie que :

- la culture doit être « décroisée » : il faut l'ouvrir – et avec elle la politique culturelle – aux autres domaines de l'activité humaine et la faire interagir avec ces domaines ;
- l'action culturelle a une dimension éthique qui lui est essentielle ;



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

- il faut s'efforcer de substituer à la passivité de la consommation la créativité de l'individu et sa participation à la vie en société ;

Diapo 14

- « toute politique culturelle a pour objectif fondamental de reconnaître à l'homme le droit d'être auteur de modes de vie et de pratiques sociales qui aient signification » (Déclaration d'Arc-et-Senans, 1972) ;

- il importe de promouvoir une diversité d'expressions culturelles fondée sur un pluralisme social.

Or, ces objectifs sont aujourd'hui d'autant plus difficiles à atteindre que d'une part ils ne sont pas reconnus comme une priorité de l'action culturelle, et que d'autre part de nombreux obstacles, tenant autant à des réalités structurelles qu'à des blocages psychologiques, empêchent leur réalisation. ET bien évidemment, il est impossible d'obtenir une participation active d'une population victime de trop grandes difficultés économiques, d'un trop faible degré d'éducation ou de formation, voire frappée d'illettrisme.

Ainsi, l'Union européenne n'en a pas fini avec la pauvreté. En 2010, 16,4 % de sa population, soit 80 millions de personnes, vivaient sous le seuil de pauvreté. Hasard ou coïncidence, le nombre d'illettrés en Europe est également évalué à 80 millions !

Pourtant, la culture est un droit, un droit inaliénable !

Diapo 15

Les droits culturels font partie intégrante des droits de l'Homme, conformément au principe d'indivisibilité :

- le respect et la mise en œuvre des droits culturels sont la condition du développement des capacités individuelles et collectives, de la cohésion et de la paix sociales ; ils participent à la prévention de la délinquance et de la toxicomanie.

- la diversité culturelle doit être considérée comme une richesse, non comme une menace. Le métissage culturel doit être valorisé. Le défi essentiel est celui de l'interculturel, à savoir la rencontre et l'échange de pratiques culturelles différentes.

- un aspect important du dialogue interculturel est le dialogue inter-social. Il s'agit de favoriser la rencontre non seulement entre personnes d'origines géographiques différentes, mais aussi entre personnes issues de milieux sociaux différents.

- le citoyen doit être reconnu comme « sujet de culture », non seulement comme « consommateur », mais aussi comme acteur, ayant quelque chose à apporter à la communauté, en particulier du pays dans lequel il vit.

-il doit avoir les moyens de participer librement (et activement) à la vie culturelle, de jouir des arts.

« Donner des moyens » ne se réduit pas à donner des moyens financiers et logistiques mais engage aussi à l'accompagnement en amont, à un accueil et à une animation adaptée...

Des mesures doivent également faciliter la dimension « familiale » de participation et d'accès à la culture, le droit à la culture étant fondé d'abord sur le droit à l'expression et à la consolidation, par tous, de leur propre savoir, de leur propre expérience et pensée.

On l'a vu, le culturel et le social sont fortement liés, il faudrait donc développer une synergie entre politique sociale et politique culturelle, notamment par la mise en œuvre des moyens suivants :

que des mesures soient prises pour encourager, faciliter et permettre l'accès à tous des divers lieux culturels (par exemple sous forme de tickets à tarifs réduits, d'accompagnement du public cible, ...): musées, expositions, théâtre, concerts, cinéma...ainsi qu'à des activités et formations artistiques, culturelles et sportives.

Il ne suffit pas de « distribuer à bas prix des billets d'entrée » (ce qui est quand même un premier pas,) mais de réfléchir et d'impliquer au sein d'un réseau aussi bien des artistes que des travailleurs sociaux et des



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOS DRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

partenaires culturels, et de mettre en œuvre une politique dynamique qui respecte autant les bénéficiaires que les acteurs culturels.

- que la politique sociale soit reliée à la politique culturelle. Travailleurs sociaux et éducateurs peuvent jouer un rôle de médiateur et de coordinateur en stimulant et encadrant des initiatives culturelles et artistiques auprès de leurs bénéficiaires. Ces projets artistiques favorisent une prise de confiance importante et une responsabilisation individuelle.

- que ce soit le concept de la culture qui aille vers le public plutôt que l'inverse. La culture doit sortir des lieux de culture, aller à la rencontre des gens.

- que la politique sociale et culturelle veille au décloisonnement des communautés. Il ne s'agit pas de vivre côte à côte dans un même espace mais de partager les savoirs et savoir-faire de chacun.

- soutenir la production et la diffusion des expressions culturelles des groupes populaires, des personnes issues de l'immigration et des classes défavorisées.

- développer des outils ciblés d'information et de sensibilisation à la vie culturelle, à l'intention des groupes sociaux qui, jusqu'à maintenant, ne participent pas ou peu à la vie culturelle.

- une écoute plus attentive et une réponse plus conséquente aux besoins réels des associations, surtout de celles qui oeuvrent dans les populations immigrées ou défavorisées

Diapo 16

Une telle politique culturelle, si elle ne saurait être la garantie absolue contre les dérives sectaires, les conflits, le délitement social... contribuerait cependant largement à l'affirmation d'une citoyenneté active, oeuvrant au bien commun, soucieuse de construire l'avenir, capable de différencier l'être et l'avoir, apte à se projeter dans le futur.

La déclaration du Commissaire Oreja, en 1995, témoigne d'une prise de conscience, même si elle est tardive. En effet, la première mention d'une « action communautaire dans le domaine de la culture » date de 1972. Elle est signée Altiero Spinelli et fut préparée par un Français du Luxembourg, Robert Grégoire, qui deviendra plus tard un proche collaborateur de Gaston Thorn, alors Président de la Commission, lui même étant chargé de la culture, à Bruxelles. De ce tout premier acte reconnaissant une place pour la culture dans la politique européenne, Robert Grégoire écrit : « La Commission avait mis le doigt dans l'engrenage. Je voulais la main, puis le bras. Il ne m'échappait pas que ce serait dur ». Quarante ans plus tard, la Commission se serait-elle enfin décidée à y mettre le cœur et l'esprit ?

Certes, depuis Maastricht, la culture figure en toutes lettres dans le Traité ; certes, un Commissaire en a la charge, certes, une Direction Générale, des programmes, des agendas, des colloques, des bureaux, des circulaires... lui sont consacrés. Mais, au-delà du montant ridicule du budget qui lui était réservé jusqu'à aujourd'hui (la politique culturelle représentait environ 0,12 % du budget de l'Union !),

Diapo 17

c'est le fossé qui séparait les déclarations d'intention, le lyrisme des discours, le blablabla creux des déclarations et la réalité du terrain qui suscitait l'inquiétude.

Pourtant, à combien de reprises, des orateurs mal inspirés, n'ont-ils pas répété: « comme disait Jean Monnet, si c'était à refaire, je commencerais par la culture ». On sait aujourd'hui que Monnet n'a jamais prononcé cette phrase, qu'elle est apocryphe, ce qui n'empêche pas qu'elle lui soit solennellement et abusivement



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

attribuée, en guise d'introduction à des interventions ou des discours traitant de l'Europe et de la Culture, pour épater la galerie et éviter les vraies questions...

En fait, Jean Monnet ne pouvait commencer que par l'économie, en neutralisant notamment les industries de base de l'armement des anciens belligérants et en les guidant vers une coopération structurelle et institutionnelle. Mais peut-être aujourd'hui affirmerait-il la nécessité pour « continuer » de s'appuyer sur la culture.

II) La culture : un secteur économique en développement

Car les chiffres le prouvent, alors que des secteurs industriels autrefois dominants, comme la sidérurgie, la métallurgie, l'automobile perdent des emplois, le secteur culturel ne cesse de prendre de l'ampleur.

A titre d'exemple, en France,

Diapo 18

En 2008, il concernait près de 550 000 employés, alors que l'automobile ne comptait plus que 300 000 travailleurs directs, auxquels, il est vrai, il convient d'ajouter plusieurs centaines de milliers de garagistes, vendeurs, concessionnaires etc...

Il n'empêche que les chiffres donnent à réfléchir.

Diapo 19

Au plan européen, l'emploi culturel représentait, déjà en 2005, 2,4% de l'emploi total, ce qui pourrait sembler marginal, sauf à le comparer avec les autres secteurs. D'après les chiffres de la Commission, la part des secteurs de la création et de la culture dans le Produit Intérieur Brut européen atteignait 4,5% en 2008. Leur contribution à l'emploi étant de 3,8% la même année.

Diapo 20

Il en va de même de la part de ce secteur dans l'économie.

Diapo 21

Et de la contribution du secteur culturel à la croissance européenne.

Diapo 22

Pour 25 pays, cette contribution atteignait, en 2003 6,6%. Elle s'est sans aucun doute accrue depuis.

Pourtant, bien des obstacles encombrant le parcours des travailleurs culturels et nuisent au développement de leurs activités. !

Dans son livre « Vers une Europe de la Culture », Robert Grégoire, déjà cité plus haut s'exclame :



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

« Ce n'est pas uniquement pour une raison de justice sociale qu'il y a lieu d'assurer aux travailleurs culturels l'amélioration des conditions de vie et de travail permettant leur égalisation par le progrès

Diapo 23

que l'article 117 du Traité de la C.E.E. promet à tous les travailleurs. C'est aussi pour des motifs qui tiennent à la survie et au développement de la culture.

Si elle est le domaine de la surprise, la culture n'est pas celui du miracle. Elle n'est pas désincarnée. Elle ne ressortit pas à un quelconque angélisme...

Il serait naïf d'espérer que, de soi-même, l'opulence des travailleurs culturels aboutirait à la naissance d'œuvres plus nombreuses et plus belles et influencerait d'une façon positive l'interprétation des œuvres anciennes et des œuvres modernes. Mais il est irresponsable de croire que la pauvreté de ces travailleurs n'est pas préjudiciable à la création et à l'interprétation.

L'opulence ne peut pas être une génitrice. Par contre, la pauvreté est une avorteuse.

Nos pays, qui ont aboli la censure politique, laissent subsister la censure économique.

Un travailleur culturel n'est libre à l'égard de la création ou de l'interprétation que s'il est libéré d'une trop grande pression de ses besoins sociaux.

A défaut d'être en mesure de les abattre, il s'agit d'abaisser les obstacles matériels – les obstacles objectifs – auxquels se heurtent les travailleurs culturels et de leur procurer ainsi la possibilité de se concentrer sur le corps à corps avec les difficultés intellectuelles qui caractérisent leurs professions ».

Il est en effet inadmissible que les travailleurs culturels, les créateurs, les entrepreneurs artistiques connaissent, pour l'immense majorité d'entre eux, des conditions de travail, des régimes sociaux, des situations administratives plus défavorables que ceux dont bénéficient les autres travailleurs.

Comment escompter les fruits d'un secteur dont les véritables artisans de son développement seraient pénalisés ?

Il arrive d'ailleurs que les décideurs puissent, à leurs dépens, mesurer l'impact d'un mouvement social de ces travailleurs. L'annulation du Festival d'Avignon, en 2003, pour cause de grèves des intermittents du spectacle dont le statut était menacé, a représenté un manque à gagner de 23 millions d'Euros pour la ville ! ET de beaucoup plus encore pour le département du Vaucluse !

Cette remarque m'autorise une liaison avec un autre secteur de l'économie, en plein développement : le tourisme culturel !

Le premier pays touristique au monde reste la France, avec plus de 80 millions de visiteurs en 2011.

L'apport du tourisme à l'économie française est tout à fait remarquable,

Diapo 24

avec une consommation touristique intérieure supérieure à 137 milliards d'euros en 2010.

La part du tourisme dans l'emploi ou la production

Diapo 25

est à peu près comparable à celle de la culture et pèse un vrai poids dans l'économie française.

Certes, c'est un autre secteur. Mais une question vaut d'être posée. Pourquoi la France est-elle la première destination touristique du monde ? Certes, le pays est beau. Mais il y en a bien d'autres ! Il y fait beau ?



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOS DRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

parfois, oui, mais dans bien d'autres pays aussi ! Les gens sont hospitaliers ? Il arrive qu'ils le soient. Ailleurs aussi. En fait, la réponse a été donnée par une très sérieuse étude qui conclut :

Diapo 26

Que ce sont les biens culturels, les événements artistiques, les monuments et les musées, les festivals et le patrimoine qui sont à la base de l'attractivité de la France. En été, plus de 800 festivals, des plus grands comme Avignon, Aix ou Orange, aux plus populaires comme les arts de la rue à Chalon ou le mime à Périgueux, animent la saison touristique. Les sites les plus visités restent le Louvre, Pompidou, Versailles, Chambord, Orsay... En un mot, le secteur touristique est une activité économique qui bénéficie directement de la culture ! L'honnêteté me force à concéder que LE site le plus visité est Disneyland Paris, mais la plupart des employés y sont des intermittents du spectacle, c'est donc, quoi qu'on puisse penser du contenu, un site associé au tourisme culturel !

La culture est donc la valeur ajoutée qui fait d'un secteur, le tourisme, une source de revenus, de production de richesse, d'emplois et un vrai bénéfice pour la balance des paiements !

Les deux secteurs, culture et tourisme sont parmi les rares à ne pas régresser sensiblement, malgré la crise. Il n'est pas inutile de rappeler que les emplois qu'ils créent ne sont pas délocalisables !

Malheureusement, les perspectives de gains pour l'emploi et l'économie promises par la culture conduisent certains à vouloir la considérer comme absolument comparable aux autres domaines d'activité, à lui refuser toute exception, à la vouloir assimilable aux vieux schémas qui régissent le marché... mais refusent à ses fabricants, à ses réalisateurs, à ses concepteurs, des statuts les rapprochant des régimes communs. Or, il y a bien exception. Exception culturelle, exception du travail culturel, mais besoin de s'appuyer sur ces exceptions pour libérer les activités culturelles.

Certains doutent de ces caractères exceptionnels. Ainsi, après que les Etats-Unis avaient refusé de signer la convention de l'Unesco sur la diversité culturelle, l'Ambassadeur des Etats-Unis m'avait fait valoir, lors d'un échange au parlement Européen, que les dispositions de certains pays européens en faveur de l'industrie cinématographique, je cite « faussaient le marché ». Elle ne se trompait pas, ces dispositifs qui ont sauvé le cinéma européen, ne répondent pas aux règles régissant le marché. Et c'est tant mieux ! Je me souviens avoir cité un exemple fameux pour lui prouver qu'il y a bien une exception culturelle et que le marché ne doit rien y pouvoir.

Je vous rappelle cet exemple que vous connaissez sans doute :

En 1667, pour jouer Tartuffe,

Diapo 27

il fallait douze comédiens durant 2 heures. De nos jours, pour jouer Tartuffe, il faut toujours 2 heures à 12 comédiens. Autrement dit, en 345 ans, aucun gain de productivité ! Aucun autre secteur n'aurait survécu à 345 d'immobilité productiviste ! Le théâtre, si ! Et si, bien évidemment, la culture a su s'approprier les progrès technologiques, si elle a su élargir sa diffusion, multiplier ses supports, intégrer les nouveaux moyens techniques, elle ne répond pas aux mêmes règles, si même elle a parfois intégré les mécanismes du marché, elle ne répond toujours pas aux mêmes impératifs que les secteurs purement marchands !

Elle a d'ailleurs d'autres particularités originales. Ainsi, une des bases de l'économie de marché ne s'applique que très partiellement aux pratiques culturelles. La demande n'y précède pas systématiquement l'offre, loin de là. Au contraire, c'est bien souvent l'offre qui provoque la demande.

III) La culture, instrument d'une économie basée aue la société du savoir :



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

Mais la prise de conscience des progrès indéniable du secteur culturel aussi bien que du tourisme culturel ou des industries culturelles, à une époque où les secteurs traditionnels souffrent de la concurrence des pays émergents a conduit experts, prévisionnistes, responsables politiques ou autorités européennes à décider de considérer la matière grise comme la nouvelle matière première de l'Europe !

Au centre de « l'Agenda européen de la Culture dans un monde globalisé »

Diapo 28

(adopté au niveau de l'Union européenne en novembre 2007), à côté de la promotion de la diversité culturelle, du dialogue interculturel et de la promotion de la culture en tant qu'élément indispensable dans les relations extérieures de l'UE, on trouve la culture comme outil d'une économie basée sur la société du savoir.

Mais cette nouvelle direction prise par la Commission se retrouve aussi dans les objectifs Europe 2020. Le document de la Commission d'octobre 2010 sur l'initiative phare Europe et innovation préconise littéralement : « Les services innovants à fort potentiel de croissance, en particulier dans les domaines des industries de la culture et de la création pourraient faire l'objet de stratégies spécifiques ».

Diapo 29

C'est donc par le biais de ses atouts économiques que la culture a commencé à intéresser les technocrates. Il leur a fallu bien du temps pour effleurer seulement ce qui aurait dû être depuis bien longtemps, une évidence.

Ça n'est pas sur le coût du travail, encore moins sur les disponibilités en trésorerie que l'Europe peut concurrencer les pays émergents. C'est sur l'excellence et l'innovation. C'est sur la capacité créatrice et l'inventivité !

Or, s'il est un domaine qui reste l'empire de la création, de l'imagination, de l'invention, de la fantaisie, du savoir-faire... c'est bien celui de la culture. Elle est aussi celui d'un apparent paradoxe. Domaine de l'éphémère, elle est aussi celui de l'intemporel. Les auteurs des peintures rupestres de Lascaux n'avaient pas le souci de transmission de leurs chefs d'œuvre, pourtant, leurs œuvres continuent de nous fasciner.

Diapo 30

Le patrimoine classique d'aujourd'hui n'est rien d'autres que la création contemporaine d'hier et d'avant-hier ! Les artistes sont des visionnaires qui échappent au présent. On peut hériter d'hier, mais il faut mériter demain. Quand un artiste crée, il prend un risque, il s'appuie sur l'acquis pour s'en éloigner. Créer, ça n'est pas partir de rien. C'est s'en aller de tout.

Cette capacité à échapper à la pesanteur de la routine, au confort du tangible, à la certitude du déjà fait, déjà vu, c'est l'apanage de la création artistique. Mais bien au-delà, c'est la condition du progrès et du développement. Ces facultés à imaginer l'avenir, à faire confiance à l'intuition, à se remettre en cause, à refuser le conformisme, à bousculer les habitudes... qu'ont les créateurs, sont des exemples dont peuvent s'inspirer les acteurs économiques.

De nos jours la première société au monde pour la capitalisation boursière est Apple. Quand j'ai acheté mon premier Mac, il y a à peine 20 ans, nous étions moins de 5% d'utilisateurs dans le monde. Le retour de Steve



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

Jobs à Cupertino a été le point de départ d'une nouvelle stratégie. Certes, les Mac restaient des appareils fiables et conviviaux. Mais c'était bien peu de choses pour relancer l'entreprise. Le vrai renouveau a commencé avec un appareil somme toute banal.

Diapo 31

Un lecteur MP3, baptisé Ipod. Tous les concurrents étaient capables de produire un tel appareil. Apple y mettait sa griffe, un design épuré, une facilité d'utilisation agréable, mais surtout... un coup de génie, l'immatériel ! Itunes, une discothèque gigantesque, accessible à distance, grâce au téléchargement. Et que contenait-elle, cette discothèque ? Des œuvres de l'esprit. Des créations. Le succès d'Apple, ce fut d'abord le recours immatériel à des œuvres de l'esprit. Alors on peut discuter du sort réservé aux auteurs, de la disparition des disquaires, c'est un autre débat. Il n'en reste pas moins que plus que les circuits intégrés et les écrans tactiles, c'est Itunes qui a permis à Apple une telle renaissance !

La question se pose donc non seulement de l'utilisation des aptitudes à l'innovation des artistes et acteurs culturels mais aussi de la façon de conférer à leur approche, leur démarche, leurs façons de voir ou de faire, une valeur d'exemplarité pour les acteurs d'autres domaines.

Par ailleurs, l'ensemble des nouvelles technologies de la communication, la multitude de nouveaux tuyaux : télévision, Internet, jeux, cinéma, Vidéo à domicile... vecteurs de diffusion et de consommation de contenus, attendent, réclament, exigent des contenus nouveaux. Ces nouvelles industries culturelles, en plein essor et connaissant des taux de croissance impressionnants, ont un besoin pressant de produits. Qui va les concevoir, les inventer, les réaliser ? Sinon des créateurs, des artistes, des travailleurs culturels !

Il est clair que la qualité de ces contenus dépendra de celle des auteurs à qui l'on permettra d'y œuvrer, mais aussi de la façon dont ils seront traités. Les problèmes de propriété intellectuelle, de droits d'auteurs, de respect, en réalité de la valeur de l'immatériel doivent être abordés avec le souci de la juste rétribution des auteurs et de la préservation de leurs droits, moraux et financiers.

Ces problèmes sont loin d'être réglés et si le concept même du droit d'auteur remonte à Beaumarchais et à la révolution française, nos sociétés ont toujours les plus grandes difficultés à appréhender l'immatériel.

Autant elles sont capables de déterminer le coût d'une marchandise, selon le prix des matières premières, de la valeur travail ajoutée, des lois de l'offre et de la demande, autant elles ont du mal à quantifier le qualitatif, à apprécier la valeur du sens, à se référer au beau, au bien, au bon ! Certes la subjectivité n'est pas un paramètre. Elle provoque discussions, débats, confrontations d'idées, ce qui est difficilement compatible avec la froideur clinique des analyses statistiques, mais les grandes périodes historiques de renaissance ont été celles des débats d'idée, de la prééminence des penseurs, de la reconnaissance de l'humanisme. Elles ont précédé les révolutions industrielles ou les mutations économiques.

A côté de gigantesques enjeux commerciaux, l'émergence d'une société du savoir véhicule de plus décisifs enjeux sociétaux ! Et sauf à se faire confisquer l'essence même de leur apport à la communauté, les acteurs culturels se doivent d'être vigilants.

Quand la Commission, dans sa stratégie pour une Europe créative, prenant en compte le potentiel de la culture dans les processus de développement économique, proclame la nécessité d'un recours massif à la recherche, à l'innovation, aux activités culturelles et artistiques, les acteurs culturels ne peuvent que se réjouir. Mais très vite, d'autres termes, d'autres notions, bien éloignées de la sémantique culturelle ou des impératifs éthiques, se glissent dans la littérature relative à cette fameuse stratégie.

Ainsi, l'addition d'un troisième C à Culture et Créativité, celui de Compétitivité ! Quelle étonnante et dangereuse promiscuité. Ou encore, dans ce document interne à une grande société d'audit,



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

Diapo 32

la proximité entre des termes qui correspondent aux préoccupations citées plus avant dans mon propos, tels que cohésion sociale, intelligence et... productivité !

Loin de moi l'idée de considérer comme obscènes les mots compétitivité ou productivité, mais j'ai bien peur qu'ils ne soient l'illustration d'un proverbe français qui dit : « chassez le naturel, il revient au galop » !

En effet, la culture, dont nous avons vu qu'elle représente aujourd'hui un pourcentage conséquent du PIB, et un réel gisement, avec des taux de croissance largement supérieurs aux autres secteurs, devient donc un enjeu d'investissement :

- économique (créativité et innovation) ;
- social (dialogue interculturel et cohésion sociale) ;
- politique (citoyenneté, relations internationales et coopération au développement).

Si cette thèse aide à (re)placer la culture au centre du développement et au cœur de nos sociétés, elle laisse pointer les dangers de la commercialisation et de l'instrumentalisation de la culture à des fins économiques et sociales qui ne sont pas les siennes.

Si nous voulons qu'elle ne soit pas instrumentalisée, il nous faut des politiques culturelles qui permettent à l'acte créatif de s'exprimer dans toute sa force, dans toute son impondérabilité, dans sa subversion fondamentale, dans sa révolte permanente contre tous les (dés)ordres établis.

Le comble serait qu'alors même qu'on reconnaît à la culture son rôle de levier économique, on cherche en même temps à la priver de ce qui fait son essence ! Le comble serait de la dénaturer, de la trivialisier, de la « déculturer », de la matérialiser, pour la réduire à des valeurs marchandes, à une source de profits !

Le résultat serait non seulement désastreux du point de vue éthique mais catastrophique d'un point de vue économique, puisque tout ce qui fait la force de la culture lui serait enlevé et que, dès lors, elle ne pourrait plus offrir ce qu'on attend précisément d'elle !

En d'autres termes, si on privait la culture de sa vertu, on se priverait de ses vertus !

L'apport de la culture au développement durable de nos sociétés ne peut seulement se mesurer en millions de dollars ou d'euros, mais bien en bonheur ajouté, en qualité de vie, en enrichissement moral, en formation de citoyens responsables et acteurs de leurs propres vies !

Une telle exigence, une telle ambition, supposent l'optimisation des moyens, humains et structurels, oeuvrant dans tous les domaines de la culture. Elles impliquent aussi bien le respect et la préservation du patrimoine, le soutien à la création, la reconnaissance de la place de l'artiste dans la société, que le développement d'outils administratifs, législatifs, structurels... efficaces et performants.

En guise de conclusion, permettez-moi de vous soumettre le résultat d'un groupe de réflexion que j'ai eu l'honneur d'animer, regroupant acteurs culturels, sociaux, artistes et créateurs qui, avant les dernières élections législatives au Luxembourg, a soumis aux partis politiques un pacte culturel, qu'ils ont tous signé, sans qu'on soit sûr qu'ils en aient bien saisi la portée :

Reliant, de manière dynamique, l'environnemental, l'économique et le social, la politique culturelle doit aider à préparer l'avenir, sur la base d'une relation autre à l'espace et au temps.

Défini ainsi, le développement durable est beaucoup plus qu'un ensemble de mesures techniques et instrumentales et implique un nouveau paradigme qui nous oblige à dépasser la pensée linéaire, pour



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI
SI PROTECȚIEI SOCIALE
AMPOSDRU



Fondul Social European
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

permettre la mise en place de structures qui permettent un « système » global complexe intégrant, sur une base d'équivalence, les objectifs économiques, sociaux, environnementaux et culturels.

Que veut-on dire par « politique culturelle durable » ?

Diapo 33

expérience, écoute, communication, développement de compétences pour l'avenir et mise en place d'une société d'apprentissage, au lieu de modèles fermés ;
perception multi-dimensionnelle du monde et « system thinking », au lieu du « discours unique » économiste ;
coopération et gestion d'un « bien commun », au lieu de compétition et de possession ;
promotion de la diversité culturelle, communication, intégration, au lieu d'une culture dominante, de la standardisation et de l'assimilation ;
développement de compétences inter-culturelles et inter-sociales ;
reconnaissance que le « temps culturel » est un temps autre que celui de la politique et de l'économie ; que les « résultats » d'une politique culturelle ne peuvent se mesurer sur le court terme et de manière uniquement quantitative ;

Diapo 34

promotion de l'art comme recherche sur notre avenir et comme base d'une réflexion et d'une action « durables »
promotion d'une culture ouverte, non figée, à l'écoute des autres cultures et prête non seulement à entrer dans un dialogue interculturel sur un pied d'égalité, mais aussi à exercer un devoir de solidarité avec des cultures moins « riches » ou minoritaires.
- promotion d'une culture qui fait de la transmission active du patrimoine, matériel et immatériel et de la diversité des expressions artistiques et culturelles contemporaines aux générations futures un objectif central.

Ces propositions me semblent la base à partir de laquelle, dans un monde en pleine mutation et alors que la crise nous conduit à revoir nos vieux schémas, la culture deviendra le moteur d'un développement harmonieux et durable, en rupture avec les modèles qui ont démontré leurs faiblesses ou leur aveuglement, leur absurdité ou leur monstruosité !

Pour finir et en vous remerciant de votre patience et de votre attention, je voudrais vous confier la réponse que j'avais faite à une revue qui m'avait demandé : « **A quoi sert la culture ? La culture n'a pas à servir ! La culture n'est pas serviable. Encore moins servile. Si la culture devait servir à quelque chose, ce serait à mesurer le temps que met une graine à devenir un fruit !** »

Diapo 35

Je vous remercie de votre attention.